



Projet pédagogique périscolaire et mercredis SAUSHEIM 2022/2023



Sommaire :

I. Présentation de la structure

- a) Historique
- b) Territoire
- c) Les locaux

II. Public

- a) Les maternelles
- b) Les élémentaires

III. Objectifs pédagogiques

IV. Les moyens

- a. Humains
- b. Matériel

V. Journée type

VI. Activités périscolaires

VII. Activités des mercredis

VIII. Les projets et partenaires

IX. Hygiène et sécurité

- a) Chercher les enfants dans les écoles
- b) Déplacement
- c) Pointage
- d) Incidents
- e) Allergies
- f) Protocoles

X. Implication dans la structure

- a. Des enfants
- b. Des parents

I. Présentation de la structure

a) Historique

La jeunesse a de tout temps été au cœur des préoccupations de la commune. Des accueils de loisirs ainsi que différentes activités sportives et culturelles dans le cadre des « contrats bleus » étaient proposées au jeune public.

En 1997, les parents dont les enfants étaient en crèche, demandent un service périscolaire du matin, midi et soir. La municipalité répond positivement à cette demande et crée une association. « Les Copains d'Abord » sont nés.

En janvier 2009, sur proposition de la commune de Sausheim, l'association reprend la gestion de la maison de quartier du sud pour des activités périscolaires et extrascolaires.

En septembre 2009, le site périscolaire de la commune de Baldersheim est géré dès son ouverture pour des activités périscolaires et extrascolaires par les Copains d'Abord.

En novembre 2010, le site jeunesse de la commune de Battenheim est géré pour les petites et grandes vacances par les Copains d'Abord.

Depuis la rentrée 2014, l'association a un nouveau siège, (20d rue Jean de la Fontaine) à côté de l'Eden. Entre le périscolaire, les mercredis, les petites et grandes vacances, jusqu'à 160 enfants y sont accueillis certains jours.

Aujourd'hui, les Copains d'Abord comptent cinquante salariés permanents répartis sur les 4 sites et quatre-vingt animateurs occasionnels les rejoignent dans les périodes de fortes activités.

b) Territoire

Sausheim fait partie des 32 communes de Mulhouse Alsace Agglomération qui compte 252 000 habitants, soit plus d'un tiers de la population du Haut-Rhin.

Elle compte 5 589 habitants au dernier recensement, totalise plus de 2 252 logements et regroupe toutes les catégories sociales.

Trois groupes scolaires sont présents sur son territoire, comprenant chacun une école maternelle et une école élémentaire.

c) Les locaux :

Les enfants scolarisés dans les différentes écoles de Sausheim (centre, Nord et Sud) sont accueillis au périscolaire « Les Copains d'Abord » 20d rue Jean de la Fontaine 68390 Sausheim.

La structure fonctionne en périscolaire et lors des mercredis et vacances scolaires en accueil de loisirs.

Le périscolaire se compose de 3 espaces bien distincts :

- Un espace pour les maternelles situé à l'entrée gauche du périscolaire.
- Un espace pour les élémentaires situé à l'entrée droite au 1^{er} étage.
- Un espace commun au niveau inférieur pour les deux groupes.

Au niveau 0 : l'espace maternelle, avec une salle d'activité, une salle de jeux, ainsi qu'une salle de lecture et un sanitaire. A l'extérieur nous disposons d'une aire de jeux clôturée spécifique aux maternelles.

Au niveau 1 : l'espace élémentaire, avec une salle d'activité, une salle de jeux et deux sanitaires. A l'extérieur nous disposons d'une aire de jeux close spécifique aux élémentaires.

A l'arrière du bâtiment : un espace engazonné une partie de terrain arborée et un jardin pédagogique.

Niveau -1 : l'espace commun, avec une salle modulable (parcours de psychomotricité, salle de sport...) et une cuisine pédagogique.

A l'espace Dollfus et Noack, nous disposons d'un restaurant scolaire.

II. Public :

La structure accueille les enfants des 3 groupes scolaires de la commune en maternelle et élémentaire. Environ 250 enfants sont inscrits au périscolaire durant l'année (avec fluctuation des effectifs).

a) Les maternelles : les enfants sont âgés de 3 ans jusqu'à 6 ans.

Ses spécificités :

- Développement physique et moteur : période de croissance importante et rapide. Besoin de mouvement, d'explorer et d'utiliser toutes ses ressources motrices.
- Développement cognitif : développement de la pensée, aptitude nouvelle à évoquer les choses du quotidien et à les représenter. Egocentrisme général. Prédominance du subjectif. Grande curiosité. Développement du langage, y compris des premiers concepts de temps, d'espace, de quantité. Distinction progressive (surtout vers 4-6 ans) entre imaginaire et réel mais persistance d'un attrait pour le merveilleux, la magie. Capacités d'attention assez courtes.
- Développement affectif et social : attachement et dépendance par rapport à sa famille. N'aime pas les changements. Besoins de repères affectifs stables, de personnes sécurisantes et protectrices. Veut faire l'expérience des limites et des exigences de l'environnement. Période d'opposition à 2-3 ans et période œdipienne vers 4-6 ans. Les premiers repères en matière de morale sont connus.

b) Les élémentaires : enfants âgés de 6 à 11 ans, des classes de CP jusqu'au CM2.

- Développement physique : La croissance est régulière. L'enfant connaît son propre corps : il devient agile, les activités peuvent être plus compliquées et il a besoin de beaucoup se dépenser (9 à 10h de repos).
- Développement intellectuel : la capacité de concentration est importante. L'enfant apprend à lire et à écrire. Il est capable de donner un avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique. Il peut comprendre des notions complexes et ce qui est bien et mal. Il aime se mesurer. Il a un plaisir différé, il peut attendre.
- Développement social : l'enfant imite les personnages qui lui plaisent. Il a de plus en plus de relations et se regroupe avec les enfants du même sexe. Il a besoin de partager, de collaborer, d'échanger. Il a confiance en l'adulte qui fait respecter les règles, les lois.
- Développement affectif : les parents ne sont plus l'unique référence. Les enfants se regroupent par affinités n'expriment pas leurs sentiments de manière spontanée : apparition de la pudeur.

III. Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif de la structure, ils sont en adéquation avec le projet éducatif territorial et en déclinent les critères de mise en œuvre.

Il décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif.

Les objectifs pédagogiques énoncent en termes clairs la manière dont l'équipe pédagogique souhaite accueillir les enfants de l'accueil périscolaire.

Le projet pédagogique a été réalisé en équipe.

Finalité : le périscolaire doit être un pôle socialisant en complément de la famille et de l'école.

But : apporter une alternative aux parents afin de concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

1. Assurer la sécurité physique et morale des enfants

Objectifs opérationnels :

- . Mise en place d'un exercice sécurité incendie deux fois par an.
- . Adapter le planning des animateurs en fonction du nombre d'enfants et des lieux. Définir des animateurs référents par école, les autres sont identifiables par leur tenue vestimentaire.
- . Former sans cesse l'équipe d'animation à la gestion de tous les risques.
- . Intégrer la notion de sécurité physique et morale dans le règlement intérieur.
- . Veiller au respect du règlement intérieur et à sa diffusion.
- . Vérification quotidienne des fiches sanitaires et trousse de secours.

Evaluation :

Fréquence des incidents : rien, peu, beaucoup. Analyse des comptes -rendus écrits de tous les incidents avec les directeurs et en réunion une fois par semaine.

2. Permettre à l'enfant de développer son autonomie en lui donnant la possibilité de grandir à son rythme

Objectifs opérationnels :

- . Accompagner l'enfant mais ne pas faire à sa place et le laisser prendre des initiatives.
- . Laisser la possibilité aux enfants de pouvoir choisir entre les différentes activités (intérieur/extérieur ; calme/sportif ; seul/en groupe...)
- . Aménager les lieux pour favoriser l'autonomie des enfants (espace de rangement simple, accessibilité des jeux...)
- . Mettre en place des rituels qui favorisent un repérage dans le temps (toilettes, repas, gouter...) Activités programmées à des jours définis.
- . Valoriser et encourager l'enfant, en reconnaissant ses compétences.

Evaluation :

Observation de l'investissement et des comportements des enfants.

3. Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques

Objectifs opérationnels :

- . Proposer des activités de découverte pour éveiller la curiosité de l'enfant.
- . Proposer des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.
- . Proposer des thèmes qui seront déclinés sur les différentes activités.

Evaluation :

Nombre d'activités et entrain des enfants.

Fréquentation des enfants aux activités.

Nombre de thèmes déclinés sur l'année scolaire.

Appréciation des animations (questionnaires auprès des enfants).

4. Permettre à chaque enfant de s'exprimer, d'être reconnu par les autres, en faisant en sorte que les enfants intègrent la notion de respect.

Objectifs opérationnels :

- . Impliquer et sensibiliser les enfants au respect des autres et du matériel

- . Mettre en place des temps et lieu pour être à l'écoute des souhaits des enfants
- . Favoriser l'accompagnement des enfants dans la mise en place de projets
- . Aménager les temps d'accueil libres, afin qu'ils aient des temps de communications, de jeux libre...
- . Valoriser les enfants et proposer des activités où ils pourront exploiter leurs compétences.

Evaluation :

Participation des enfants.

Gestion des conflits.

Fréquence des interventions des animateurs auprès des enfants.

Emergence de projets d'enfants.

5. Impliquer les parents dans la structure et créer du lien avec les écoles, la commune et les associations locales

Objectifs opérationnels :

- . Favoriser les échanges entre les parents et les équipes éducatives, partager les connaissances, proposer le principe de co-éducation.
- . Valoriser les producteurs locaux en consommant, dans la mesure du possible, leurs produits (boulangers, arboriculteurs, bouchers, agriculteurs, apiculteurs).
- . Mise en place de projets (spectacle de Noël) avec les personnes âgées de la commune en collaboration avec la mairie (tous les deux ans).
- . Faire intervenir les associations locales et participer à leurs actions : Haut-Rhin Propre, le Téléthon, les manifestations telles que le Village enchanté, la fête de la Colline des jeux, participer à la fête du Saint Nicolas organisée par la mairie à laquelle participent les écoles.
- . Favoriser le dialogue entre les animateurs et les enseignants grâce à des retours d'informations quotidiens.

Evaluation :

Nombre, réussite et aboutissement de projets en collaboration.

6. Contribuer à la socialisation de l'enfant et l'aider à devenir un citoyen responsable, attentif au respect de l'environnement

Objectifs opérationnels :

- . Sensibiliser les enfants au respect des personnes (enfants, animateurs, parents, etc.), des lieux, du matériel et de l'environnement en mettant en place des règles de vie et en proposant des activités ludiques.
- . Faire participer les enfants à un projet commun.
- . Sensibiliser au tri des déchets en mettant des moyens adaptés avec l'intervention des services M2A et du Sivom.
- . Sensibiliser à la nature grâce à un potager écologique et pédagogique.
- . Favoriser le respect et l'entraide en mettant en place des jeux collectifs plutôt qu'individuels
- . Projets avec les services espaces verts et techniques de la commune.

Evaluation :

Réussite des projets sur le long terme, c'est-à-dire tout au long de l'année avec une progression.
Investissement et aboutissement du jardin pédagogique, utilisation quotidienne du jardin pédagogique, diminution des conflits entre enfants.

IV. Les moyens

a) Humains :

- un président

- un directeur
- une responsable périscolaire
- une responsable du personnel
- une responsable administratif également chargée de la communication
- une secrétaire chargé de l'accueil et des inscriptions
- deux comptables
- 6 responsables d'écoles
- une équipe d'animateurs BAFA ou BAFD
- une équipe d'entretien et de service de 5 personnes
- un responsable de l'entretien et de la maintenance des locaux et du matériel

b) Matériel :

Les Copains d'abord ont pu intégrer pour la rentrée 2014/2015 des locaux flambant neuf 20d rue Jean de la Fontaine comportant :

Cantine : côté EDEN

- Une salle de restauration de 80 places
- deux blocs sanitaires filles/garçons
- deux couloirs avec des crochets
- un office traiteur

Périscolaire :

- cinq bureaux (direction, secrétariat, comptabilité, accueil et responsable périscolaire)
- une salle activité pour les jeux (société, construction, imitation) avec sa réserve.
- Une salle activité pour le bricolage et la lecture et sa réserve.
- deux blocs sanitaires filles/garçons
- un couloir un des crochets pour les vestes et des casiers pour les sacs d'école

- Une salle de « psychomotricité » pour diverses activités sportives (tennis de table...), de jeux ou de motricité à partager en alternance avec le groupe des élémentaires. Avec une réserve.
- Une cuisine pédagogique, qui sert également de salle pour prendre le goûter. La cuisine est également à partager avec le groupe des maternelles. Avec une réserve.
- Une cour, avec des barrières pouvant la séparer en deux, un cabanon pour le rangement du matériel extérieur, et un mur escalade.
- Un auditorium

Deux locaux de matériels de rangement de jeux d' extérieurs

- un grand sous-sol pour le stockage du matériel
- des vestiaires pour les membres du personnel ainsi que trois blocs sanitaires
- un jardin pédagogique

Les infrastructures dans Sausheim :

- Une salle de Gymnastique pour les activités de motricité ou jeux
- Une bibliothèque
- Un Cosec avec deux salles Multisport (hand, volley, basket), un dojo, plusieurs terrains de football, des terrains de tennis, des éléments athlétisme (tartan de 100m, air de saut et de lancer), un plateau sportif (hand et basket).
- un arborétum
- un étang de pêche avec un parcours nature
- une colline des jeux, un parcours de santé et un skate parc
- deux plateaux sportifs (Nord et Sud)
- des terrains de pétanque (association les tamalous et club de pétanque de Sausheim)
- une salle de Lutte
- une salle de spectacle (Eden)
- une salle pour le théâtre, la danse (ACL)

V. Journée type :

Horaires d'accueil :

Pour l'école du Nord : Midi : 11h30-13h30 / Soir : 16h00-18h30

Pour les écoles centre et sud : 11h40- 13h40/ Soir : 16h10-18h30

a) Pause méridienne :

Pour l'année 2021-2022, le traiteur est :

ALSACIENNE DE RESTAURATION
INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC
CDPF 051754
0389452787

Nous sommes en liaison chaude. Nous servons aux enfants un repas composé d'une entrée avec un morceau de pain, d'un plat, d'un laitage et d'un dessert. Nous privilégions le bio et les repas végétariens.

11h00 : vérification des listings et éventuels changement, prise du sac de secours et d'éventuels traitements des enfants et du gilet fluo.

Lors des trajets : il y a un animateur guide-fil, responsable du groupe qui marche à l'avant et un serre-file qui marche à l'arrière du groupe. Les autres animateurs se positionnent dans le rang entre les deux.

Avant et après le repas : tous les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Ecole du Nord : Nous cherchons les enfants à 11h25 dès l'ouverture des classes, ils sont pris en charge par les animateurs puis passent aux toilettes pour les maternelles et prennent le bus et de un à trois véhicules 9 places pour se rendre à la cantine. Il y a un premier ramassage en bus pour les élémentaires et un deuxième pour les maternelles. Pendant le temps de ramassage des élémentaires, les maternelles jouent dans la cour de l'école.

Une fois le repas terminé, les maternelles reprennent le bus et les élémentaires vont à pied à l'école.

Retour entre 13h15 et 13h25 à l'école et ouverture des portes de l'école à 13h20.

Ecoles du Centre et du Sud : Nous cherchons les enfants à 11h40 dès l'ouverture des classes, ils sont pris en charge par les animateurs et marchent pour se rendre à la cantine. Les maternelles se rendent directement à la cantine tandis que les élémentaires font des jeux au périscolaire, au parc de la médiathèque ou dans la cour de l'école. Ils mangent au deuxième service à 12h30. Retour à l'école à 13h40 pour l'ouverture des portes.

Tous les maternelles mangent ensemble dans une salle et sont servis sur assiette à table par les animateurs. Ce sont les animateurs qui débarrassent les assiettes et les enfants débarrassent leurs verres et serviettes. Les animateurs nettoient ensuite les tables et montent les chaises.

Les élémentaires mangent en deux services : de 11h50 à 12h25 ce sont les élémentaires du Nord et de 12h30 à 13h20, ce sont les élémentaires centre et sud. Les animateurs servent des plats à table et les enfants se servent. Ce sont les enfants qui distribuent les laitages ainsi que le pain. Les enfants débarrassent l'ensemble de ce qui se trouve sur la table. Les animateurs nettoient ensuite les tables et montent les chaises.

NB : Compte-tenu des horaires des écoles et du temps imparti pour le repas, nous ne pouvons pas chercher et ramener tous les enfants en bus. L'école du Nord est véhiculée car c'est celle qui se trouve le plus loin de la cantine. Les autres écoles se trouvent à une distance tout à fait raisonnable à pied de la cantine. De plus, nous pensons que quelques minutes de marche participent à évacuer le stress et à se détendre après l'école. En cas de très mauvais temps : grosses averses de pluie prévisibles et continues, vents violents, nous pourrions envisager de véhiculer les enfants des écoles centre et sud en privilégiant les maternelles. Cependant, cela n'est pas prévu et engendre un coût supplémentaire et du retard dans les différentes écoles.

b) Périscolaire du soir:

15h30 : Les animateurs responsables de l'ouverture ouvrent les portes de secours et ferment la porte des réserves.

Guide-file : vérifie le listing et les éventuels changements, prend le sac de secours.

Serre-file : vérifie l'ouverture des portes de secours et la fermeture de la porte du sous-sol.

Ecole du Nord

15h45 : départ pour l'école du nord en bus.

16h00 : Les enfants sont récupérés dans la cour de l'école. Transport en bus jusqu'au périscolaire ou lieu d'activité. Premier ramassage pour les maternelles et un second pour les élémentaires.

16h15 : Rangement des affaires aux crochets, puis passage aux toilettes. Goûter dans la salle maternelle.

16h45 : début des activités (cf tableau des activités).

17h30 : Fin des activités. Si l'activité est en dehors de la structure, il faut impérativement être de retour pour cette heure-ci. Après les vacances de la Toussaint, compte tenu des nouveaux horaires des écoles, fin des activités à 17h45.

17h45 : début des activités « libres ».

18h30 : fin de l'accueil périscolaire.

Ecole du Centre

Idem que pour le nord sauf :

16h10 : Les enfants du Centre et du Sud sont cherchés par les animateurs et marchent jusqu'au périscolaire. Le groupe élémentaire du Sud marche avec le groupe des maternelles.

16h30 : goûter

16h45 : début des activités

Nous demandons aux parents de ne pas chercher les enfants avant 17h45 pour que nous puissions mener convenablement nos animations.

Le matériel commun à l'accueil est à disposition (les animateurs veillent à une utilisation correcte et adaptée).

Les enfants ne doivent jamais quitter un espace sans en informer l'équipe encadrante.

Nous accueillons les enfants jusqu'à 18h30 dans nos locaux.

L'étude surveillée : à partir de 17h30/45 jusqu'à 18h00-18h15, nous proposons une étude surveillée où les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs dans une salle au calme. Ils sont surveillés par un animateur qui est là pour les aider si besoin. Ce n'est pas une obligation, c'est pour les enfants qui le souhaitent.

c) Accueil périscolaire des mercredis

Horaires d'accueil : 7h30-18h30

09h00 : vérification des listings et éventuels changements. Lors des sorties, prise du sac de secours, éventuels traitements des enfants et du gilet fluo.

Arrivés sur site, les enfants prennent un goûter à 9h00 (quand ils sont sur place, quand il n'y a pas de sortie) puis commencent les activités jusqu'au repas de midi.

Une fois le repas terminé, les maternelles font la sieste (les plus petits). Lors des activités sur place, les enfants font la sieste de 13h30 à 14h30- 15h00 en moyenne, tandis que les plus grands font un temps calme.

Les élémentaires font également un temps calme (lecture, dessin, jeux de société) jusqu'à 14h00.

De 14h00 à 16h00-16h30, nous leur proposons une ou plusieurs activités. Les enfants ont la possibilité de faire plusieurs activités au choix.

16h00-16h30 : goûter

17h00-18h30 : activités libres ou lecture de contes, jeux

17h00 : début des horaires de retour dans les familles

18h30 : fin de l'accueil périscolaire

NB : de 17h40 à 18h30, supplément tarifaire

VI. Activités en périscolaire

Janvier, Février : activités et décorations hivernales. Ski de fond et snowboard les mercredis.

Mars et avril : animations sur le printemps avec la mise en place de plantations, la décoration du périscolaire et jardinage, entretien du jardin pédagogique.

Mai et juin : thème de l'été avec l'aménagement et le renouvellement des plantations et semis du jardin potager, la création d'un herbier, la fête du jardin. Jeux sportifs à l'extérieur.

Novembre et décembre : thème de Noël, sa préparation et téléthon. Spectacle St Nicolas le 4 décembre à Sausheim. Décorations de sapins en bois.

Programme des activités périscolaires 2022/2023

Ces activités sont mises en place à partir du lundi 6 septembre 2021 et jusqu'à fin juin 2022. 4 animatrices ont été désignées début d'année pour proposer et mettre en place une semaine à thème par mois. Un choix entre deux thèmes est proposé et les animateurs votent pour un des deux. En septembre, le thème retenu est l'espace. Elle aura lieu du 27 septembre au 1^{er} octobre 2021. En novembre, c'est le thème du western qui a été retenu durant la semaine du 29 novembre. Tous les animateurs feront pendant une semaine par mois des activités sur le thème proposé.

Une animatrice est responsable de monter un projet à l'année et un projet par trimestre. Elle a choisi de monter un projet sur le thème du jeu. Tous les animateurs qui souhaitent y participer sont les bienvenus. Les thèmes et projets sont abordés en réunion d'équipe et chaque animateur propose des activités.

Les animateurs qui souhaitent monter un projet au trimestre sont libres de le faire également. Chaque animateur peut proposer 1 projets à mettre en place pour chaque trimestre. Il le mettra en pratique une fois par semaine avec les enfants qui le souhaitent.

Les activités sont les plus variés possibles :

- Activités culturelles : bibliothèque, contes.
- Activités culinaires : découvertes des saveurs à la cuisine pédagogique et au jardin
- Activités sportives : jeux sportifs en extérieur et à la salle de gymnastique.
- Activités manuelles : créations avec différents matériaux
- Activités extérieures : initiation au respect de l'environnement et connaissances sur la nature qui nous entoure (faune et flore d'Alsace) à travers le jardin pédagogique.
- Activités libres : au choix des enfants pour leur permettre de suivre aussi leur propre rythme et travailler leur imagination.
- Activités musicales : initiation à la musique et au chant
- Activités jeux : en partenariat avec les ludothèques

VII. Activités des mercredis:

Le programme est établi par la responsable des mercredis en collaboration avec l'équipe d'animation. Il est élaboré pour 2 mois en fonction des saisons et des évènements ponctuels.

Nous essayons d'alterner les sorties et les activités sur place pour rythmer le mois et pour équilibrer le coût pour l'association et les parents.

Les activités de plein-air sont favorisées comme les journées montagnardes avec la luge en hiver et les randonnées en été. Chaque mois, au moins 2 ou 3 activités sportives sont proposées.

Nous avons à cœur de promouvoir des activités « retour aux sources et à la nature ». Lors des sorties, les enfants seront amenés à faire des constructions de cabane, à apprendre à grimper dans un arbre (aidé par un animateur en position de sécurité), à faire des barrages avec des cailloux dans une rivière, à faire des parcours pieds nus, à marcher, à faire des balades en forêt, au bord d'un lac, à la campagne, à la montagne.

Quand le temps le permet, nous avons à cœur de promouvoir l'activité vélo et VTT avec des parcours d'initiation. Lorsque le sport est maîtrisé par les enfants, les animateurs qualifiés les emmèneront en sortie avec les véhicules 9 places et les vélos pour leur proposer de belles randonnées à VTT adaptées au niveau du groupe.

Nous souhaitons faire intervenir les différentes associations qui s'occupent de la protection de l'environnement et de la nature une fois par mois à partir des mois de février, mars 2022. Pour faire un suivi et une sensibilisation avant la fête du Quatelbach et du jardin.

Les enfants après l'école ont ainsi besoin de se dépenser et se défouler au milieu de la semaine. Les temps calmes et les activités manuelles ou culinaires sont des moments privilégiés pour favoriser l'apprentissage de techniques nouvelles, apprendre à maîtriser ses gestes mais aussi pour se reposer. Dans une journée, nous varions au maximum les activités. Lors des sorties, les maternelles ne font pas de sieste. Nous essayons donc de leur laisser un temps calme après le repas.

La tenue vestimentaire des enfants :

Lors de ces temps d'activités, surtout les mercredis mais aussi en périscolaire, nous conseillons vivement aux parents de lire le programme et d'adapter la tenue vestimentaire de leur (s) enfant (s) en fonction. En règle générale, nous demandons aux parents de ne pas mettre de vêtements qui craignent d'éventuels salissures (peinture, boue, terre...). Il s'agit de donner à l'enfants des vêtements où il est à l'aise et adaptés à la météo.

Lors des activités hivernales : tenue chaude (gants, bonnet, veste chaude et imperméable, chaussures ou bottes imperméables).

Lors des activités estivales : casquette, crème solaire, lunettes de soleil.

Pour toutes les sorties : un sac à dos avec une bouteille d'eau est demandé. Ainsi que des affaires de rechange pour les maternels.

VIII. Projets et partenaires

Tout au long de l'année, nous mettons en place de nombreux projets que nous essayons de mener à bien.

- Le projet en partenariat avec la commune de Sausheim : le spectacle et le défilé enchanté le 3 décembre sur le thème du St Nicolas, des sapins en bois sont décorés en amont par les enfants et les animateurs. Les animateurs animeront des jeux en bois loués à la ludothèque de Pfastatt.

- Les projets environnements : avec l'entretien et les activités plantations et semis au jardin potager pédagogique. Des activités décorations du jardin sont aussi intégrantes du projet.

Une fête au jardin aura lieu au mois de juin 2023 avec différents ateliers : découvertes des insectes, le tri, le conte nature, le potager, les tisanes, les plantes, les senteurs...

Nous participerons aux animations autour du Quatelbach. Nous essayerons de participer au troc plante en mettant en place des semis en amont. Nous animerons plusieurs ateliers : un atelier sur les insectes, un atelier sur l'impression végétale sur tissus et un atelier avec un jeu de piste qui fera le lien avec tous les ateliers et associations présentes (les arboriculteurs, les agriculteurs, les incroyables comestibles, les jardins familiaux, la société d'histoire, le CINE du Moulin, la LPO, la médiathèque...).

Nous ferons en sorte de faire intervenir les associations pour la protection de l'environnement et de la nature une fois par mois à partir du mois de février ou mars les mercredis en journée. Nous les ferons intervenir sur place à Sausheim et nous irons également sur leurs sites. (Cine du Moulin, Maison de la Nature et du Sundgau à Altenach, la LPO etc...).

- Au printemps nous participons chaque année à l'opération Sausheim propre avec les enfants.
- Nous participons aussi aux fêtes et activités organisées par la médiathèque de Sausheim. Nous souhaitons mettre en place un partenariat sur les contes, l'apprentissage et surtout le goût à la lecture.
- Nous avons mis en place un partenariat avec l'Ehpad de Sausheim où nous emmenons un groupe différent sur place une fois par semaine pour faire des activités diverses avec les personnes âgées qui le souhaitent. Décorations de Noël, bingo, loto, fabrication d'une soupe au mois de novembre avec les incroyables comestibles, mise en place de jeux de société...

NB : tous ces projets et activités sont susceptibles de changer ou de ne pas avoir lieu en fonction de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19.

IX. Hygiène et sécurité :

Nous disposons de procédures concernant la sécurité (déplacement à pied, en bus, évacuation etc...) qui sont consultables et distribuées à tous les animateurs qui doivent les respecter et les appliquer. Nous avons deux exercices d'évacuation par an avec des points de rassemblement élémentaire et maternel. Tous les animateurs sont titulaires du psc1 et peuvent réaliser les premiers secours. Il y a toujours un guide-file responsable du groupe à l'avant et un serre-file lors des déplacements.

Chaque soin pratiqué aux enfants est noté sur une feuille placée dans le classeur de chaque école et signalé aux parents.

Lors de chaque inscription, les parents remplissent une fiche sanitaire.

La fiche sanitaire est très importante car c'est le lien entre les parents et l'équipe d'animation.

Cette dernière est strictement à l'usage de la structure et soumise au secret professionnel.

Une case informations confidentielles se situe en bas de page et permet de prendre un rendez-vous avec le directeur ou signaler les allergies ou régime particulier.

Les locaux sont nettoyés chaque soir avec une attention toute particulière pour les sanitaires et la cuisine.

La préparation des repas et des goûters étant assurée par le personnel de service et/ ou les animateurs (sauf pour le midi : traiteur en liaison chaude), le protocole de suivi alimentaire est assuré par deux animateurs.

a) Chercher les enfants dans les écoles

RAPPEL :

- Le vendredi l'animateur responsable de l'école remettra une copie de la liste des enfants au directeur de l'école pour la semaine prochaine.
- Les animateurs sont équipés d'un gilet jaune fluorescent.

- Il a été convenu que les enseignants des écoles élémentaires centre et nord sortent de l'école classe par classe pour que nous puissions appeler les enfants inscrits au périscolaire.
- **Ecole du Nord** : Nous cherchons les enfants à 11h20 dès l'ouverture des classes, ils sont pris en charge par les animateurs puis passent aux toilettes pour les maternelles et prennent le bus et de un à trois véhicules 9 places pour se rendre à la cantine. Il y a un premier ramassage en bus pour les élémentaires et un deuxième pour les maternelles. Pendant le temps de ramassage des élémentaires, les maternelles jouent dans la cour de l'école.
- Une fois le repas terminé, les maternelles reprennent le bus et les élémentaires vont à pied à l'école.
- Retour entre 13h15 et 13h20 à l'école et ouverture des portes de l'école à 13h20.
- En cas de très mauvais temps, les animateurs sont autorisés à aller dans les salles de classe avant 13h20 pour faire en sorte que les enfants puissent être au sec. Chaque animateur va dans la salle de classe correspondante à son groupe.
- **Ecoles du Centre et du Sud** : Nous cherchons les enfants à 11h40 dès l'ouverture des classes, ils sont pris en charge par les animateurs et marchent pour se rendre à la cantine. Les maternelles se rendent directement à la cantine tandis que les élémentaires font des jeux au périscolaire, au parc de la médiathèque ou dans la cour de l'école. Ils mangent au deuxième service à 12h30. Retour à l'école à 13h40 pour l'ouverture des portes.
- *Tous les maternelles mangent ensemble dans une salle et sont servis sur assiette à table par les animateurs. Ce sont les animateurs qui débarrassent les assiettes et les enfants débarrassent leurs verres et serviettes. Les animateurs nettoient ensuite les tables et montent les chaises.*
- *Les élémentaires mangent en deux services : de 11h50 à 12h25 ce sont les élémentaires du Nord et de 12h30 à 13h20, ce sont les élémentaires centre et sud. Les animateurs servent des plats à table et les enfants se servent. Ce sont les enfants qui distribuent les laitages ainsi que le pain. Les enfants débarrassent l'ensemble de ce qui se trouve sur la table. Les animateurs nettoient ensuite les tables et montent les chaises.*

Au sud :

L'animateur va chercher les enfants à l'intérieur de la maternelle, les enseignantes lui remettent les enfants inscrits. Procédure. Chez les élémentaires, ils se placent à la porte

d'entrée des classes à l'intérieur du bâtiment et appelle les enfants inscrits au périscolaire, chaque animateur va chercher les enfants dans une aile du bâtiment (2 classes de chaque côté).

b) Déplacement

Déplacement pédestre

Pour les trajets à pied, l'animateur « guide-file » ouvrira le convoi et l'animateur « serre-file » le fermera. Les autres animateurs seront répartis le long du convoi et seront chargés de surveiller qu'aucun enfant ne s'éloigne du groupe ou fasse un écart sur la route. Ils devront bloquer la circulation à chaque fois qu'une route doit être traversée et cela sur un passage piéton si possible.

En Bus

Pour les trajets en bus, les animateurs seront positionnés dans le bus de façon à sécuriser au maximum le trajet et être prêt à faire évacuer rapidement les enfants en cas d'incident. (cf note de service n°9, positionnement dans le bus).

c) Pointage de départ

LA SEMAINE

Chaque responsable d'école met à jour la feuille de pointage du soir en notant les changements.

Jusqu'à la fermeture, un animateur se charge de faire signer la feuille de pointage par la personne qui récupère l'enfant.

Elle veille et contrôle que les personnes qui récupèrent les enfants soient bien autorisées et notées sur les fiches sanitaires. En aucun cas, on ne laisse un enfant partir avec une personne mineure ou non autorisée. Si la personne n'est pas connue de l'animateur, il pourra demander la carte d'identité.

Depuis le covid, les parents ne sont plus autorisés à entrer dans la structure donc c'est l'animateur responsable du pointage qui appelle les enfants au talkie et l'animateur responsable appelle l'enfant concerné qui va retrouver son parent dans le hall devant la porte d'entrée de la structure.

APRES 18H30

Dès qu'il y a un retard, il faut prendre le cahier des retards qui est au-dessus de l'armoire dans la première salle des petits. On y note l'heure, le nom de l'enfant et le nom de la personne qui

le prend en charge **ET ON FAIT SIGNER LE CAHIER**. Le lendemain, la personne le signale à la responsable périscolaire et au Directeur.

Santé: Le responsable de chaque école doit s'assurer de la présence de toutes les fiches sanitaires des enfants inscrits. Chaque animateur doit s'informer des éventuelles allergies, régime alimentaire ou problème de santé de chaque enfant. Un assistant sanitaire centralise le tout.

d) Incidents, accidents

Voilà la procédure à suivre :

1. Je garde mon sang froid - je rassure l'enfant

Je m'occupe de l'enfant blessé, je l'isole en éloignant les autres camarades qui sont en sécurité sous la responsabilité de mes collègues.

2. Je constate les blessures et agit selon ma formation PSC1.

3. Je préviens ou fait prévenir mon supérieur hiérarchique ou un animateur formé aux gestes de premier secours si plus expérimenté. (exemple PSE1)

4. Si incident bénin, éraflure, bleu, petit traumatisme, je garde l'enfant avec moi puis je fais les choses suivantes :

- J'apporte les soins de base, mais ne donne aucun médicament
- Je note l'incident et les soins sur un cahier de soins
- Je fais un rapport au responsable
- J'informe les parents verbalement le soir au retour à son domicile en encourageant les parents à le surveiller

5. Si chute violente, par exemple sur la tête, j'appelle immédiatement le médecin (SAMU : 15 ou 112) détaillant les événements et prends conseil.

6. Je préviens les parents directement sans dramatiser.

Si l'enfant est pris en charge, l'animateur doit rester à ses côtés et rassurer l'enfant très régulièrement, un autre accueille les secours.

7. En cas d'évacuation sanitaire, un animateur permanent de la structure l'accompagne, muni de la fiche sanitaire. Il prévient les parents sans les paniquer pour éviter un sur-accident.

8. Le directeur et le président doivent être informés de l'incident par message relatant les faits le plus rapidement possible et en toute discrétion vis-à-vis du blessé.
9. En cas d'accident très grave les deux responsables sont contactés de toute urgence et une cellule de crise est mise en place avec le président, le directeur et les responsables de pôles.

e) Allergie alimentaire

1. Une procédure est mise en place avec la famille, un entretien a lieu systématiquement avec le responsable
2. C'est le responsable de l'école qui identifie l'enfant allergique
3. Il se charge de lui servir le repas et veille sur lui
4. S'il y a un aliment ou repas posant souci il faut :
 - Demander au personnel d'entretien s'il en connaît la composition ou la préparation
 - S'il ne sait pas, téléphoner au traiteur
 - **S'il y a un doute ON NE SERT PAS L'ALIMENT A L'ENFANT, on lui donne autre chose.**
 - Les enfants présentant des allergies graves (oedèmes) emmènent leur propre repas.

f) Protocoles et règlement intérieur

Chaque membre du personnel a signé en début d'année le fait d'avoir pris connaissance du règlement intérieur et des différents protocoles mis en place. Il est important de les connaître tous pour un fonctionnement optimum de notre association. Le règlement intérieur et les protocoles sont en complément du projet pédagogique, ils sont indissociables les uns des autres.

X. Implication dans la structure :

a. La participation des enfants :

La participation des enfants doit prendre une place importante dans le fonctionnement de la structure.

Nous tenterons, par plusieurs moyens, de faire participer les enfants et de faire en sorte qu'ils donnent leur avis afin qu'ils soient acteurs de leurs temps libres.

Des conseils d'enfants seront mis en place afin de récolter les attentes et les besoins des enfants.

Ils auront la possibilité de choisir entre plusieurs ateliers.

b. La participation des parents :

La journée passée à l'accueil périscolaire n'est pas une parenthèse sans relation avec « l'avant » et « l'après ». Les temps d'accueil devront être des moments privilégiant l'écoute et la disponibilité.

Il est important de rassurer les parents afin de rassurer les enfants.

Des informations sous forme d'affichages seront régulièrement diffusées.